



## Mairie de Bonrepos-sur-Aussonnelle

### Compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2021

PRESENTS	Nathalie AUDRY, Cendrine BABOT, Karine BORDES, Gérard BOUILLARD, Thierry CHEBELIN, Jean-Claude DEMPÈRE, Julien DESCALZO, Caroline FEZAS, Vincent HONIAT, Brigitte JUGHON, Daniel RALIERE, Jonathan MATTIOLI, Franck NEZRY, Marion SAUVESTRE.
ABSENTS / EXCUSES	Brigitte LAGARDE procuration Brigitte JUGHON

Jonathan MATTIOLI est élu secrétaire de séance.

*L'an deux mille vingt et un, le huit avril à dix neuf heures*

*Le conseil municipal de la commune de Bonrepos-sur-Aussonnelle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie.*

*Date de convocation du conseil municipal : 2 avril 2021*

## **Ordre du jour**

[Désignation du Président pour le vote du compte administratif](#)

[Approbation des comptes de gestion et administratifs 2020](#)

[Budget principal de la commune M14](#)

[Fonctionnement](#)

[Investissement](#)

[Budget annexe assainissement M49](#)

[Fonctionnement](#)

[Investissement](#)

[Vote du compte de gestion du budget principal](#)

[Vote du compte de gestion du budget assainissement](#)

[Vote du compte administratif du budget assainissement](#)

[Vote du compte administratif du budget principal](#)

[Délibération du taux des taxes communale.](#)

[Vote des budgets primitifs 2021](#)

[Budget primitif principal](#)

[Fonctionnement](#)

[Investissement](#)

[Budget primitif assainissement](#)

[Délibération pour la création d'un budget annexe.](#)

[Délibération autorisant le Maire à demander une subvention complémentaire au Conseil](#)

[Départemental et au Conseil Régional pour le Local Associatif.](#)

[Délibération autorisant le maire à signer la convention de transfert de l'assainissement.](#)

[Délibération pour le versement aux associations.](#)

[Délibération rénovation éclairage public dans le village tranche 2 auprès du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne.](#)

[Délibération de principe autorisant le Maire à demander les subventions.](#)

[Questions diverses](#)

[Fusion budget CCAS budget principal](#)

[Rachat de crédit](#)

[Questions du public](#)

[Travaux chemin du Garousset](#)

[Comité consultatifs](#)

[Rétrocession des voiries](#)

[Budget sécurité](#)

[Nouveaux lotissement](#)

## [ANNEXES](#)

Observations formulées concernant le compte-rendu du conseil municipal du 4 mars 2021.

Brigitte JUGHON avait interpellé le conseil concernant le rachat de prêt et le décalage de certains chiffres. Thierry CHEBELIN expose les calculs et présente les différences entre les propositions du Crédit Agricole et le rachat par la Banque Populaire qui confortent les 58 000 € annoncés lors du conseil du 21 janvier 2021. Pour autant le Crédit Agricole met de la mauvaise volonté pour communiquer les indemnités de rachat anticipé (IRA) depuis le vote du conseil. Une échéance complémentaire a été payé au Crédit Agricole réduisant sensiblement l'économie. La commune a demandé à la trésorerie de bloquer les échéances dans l'attente des IRA.

Brigitte JUGHON précise qu'il semble qu'elle n'ai pas eu les même tableaux.

## ***Désignation du Président pour le vote du compte administratif***

Thierry CHEBELIN ne peut pas participer au vote du compte administratif et un autre Président doit être élu pour ledit vote. Karine BORDES est proposée comme Présidente.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

# **Approbation des comptes de gestion et administratifs 2020**

Thierry CHEBELIN introduit ce vote en précisant qu'il s'agit de notre premier budget car celui de 2020 a été fait dans un contexte particulier avec peu de délai entre la prise de fonction et le vote du budget à cause de la crise sanitaire.

Pour cette année, nous avons fait évoluer notre organisation afin d'améliorer autant que possible les dépenses (recherche systématique d'optimisation, mise en place de sous-traitance, traçabilité des dépenses, récupération de plus de TVA à l'appui des bonnes imputations comptable, initiation de la renégociation des emprunts).

Côté investissement, c'est celui concernant l'ADAP qui a beaucoup d'impact car le volume investissement a dû être réalisé en 6 mois par rapport à 2019.

Nous allons voter les comptes de la commune avant le compte administratif produit par la trésorerie. Les comptes doivent coïncider au centime près.

Balayage des différents comptes (affichés à l'écran), explicités par Thierry CHEBELIN.

## **Budget principal de la commune M14**

### **Fonctionnement**

On note un écart en notre faveur à hauteur de 113 870,61 € concernant les dépenses.

Il y a eu une diminution des ressources versées par l'Etat sur cet exercice. Malgré cela, on note des recettes complémentaires pour un montant de 73 192,63€. Pour l'exercice 2020 nous dégageons un résultat excédentaire de 184 367 €.

En cumulant le résultat de l'année et l'excédant des années précédentes nous obtenons 419 060,01€.

Thierry CHEBELIN demande si les élus souhaitent faire un focus sur certains postes.

Pas de besoin particulier mais M. le maire souhaite évoquer quelques points.

Au niveau économie des charges générales, économies fluide et énergie, l'effet de la rénovation de l'éclairage publique commence à se faire sentir. Ceci dit, il faut tempérer car certaines installations ont moins fonctionné à cause de la COVID (SdF, école). Le résultat d'exploitation aurait pu être plus important, mais nous avons du palier au déficit antérieur du budget assainissement, par l'octroi d'une

subvention exceptionnelle de 57 283€ depuis le budget principal de la commune. Pourquoi avons nous du le faire ? Car l'équipe municipale a récupéré le budget assainissement avec déficit d'environ 204 000€. Cette compétence ayant été transférée au Muretain Agglo, il a été notifié que le déficit était entièrement du fait de la commune. Nous commençons à maîtriser les erreurs passées.

Brigitte JUGHON souligne qu'il lui semblait que Thierry CHEBELIN avait autonomie pour la gestion du budget de l'assainissement sur le mandat précédent.

Thierry CHEBELIN précise qu'en effet, lui et Cendrine BABOT étaient aux finances, mais que c'est bien Daniel GASC qui "tenait les clefs", se targuant d'être ancien banquier et donc en meilleure position. Au niveau assainissement, dans le CR de 2018 Thierry CHEBELIN faisait remarquer qu'un emprunt non réalisé était écrit pour équilibrer la section investissement. Cette écriture non sincère était à l'origine d'un vote contre de 6 conseillers à l'époque.

Brigitte JUGHON précise qu'elle a le CR de 2019 sous les yeux et qu'en avril, sur les comptes assainissement, tout le monde a voté pour. Sur les dépenses, seulement 3 contre et 1 abstention (Thierry CHEBELIN). Brigitte JUGHON s'étonne de ce changement entre 2018 et 2019.

Thierry CHEBELIN répond qu'à force de ne pas être écouté (note: par Daniel GASC), on arrête de se battre.

<b>DEPENSES</b>						
Chapîtres	Libellés	Prévu BP N-1	DM	Prévu BP+DM	Réalisé	Différence
002	Déficit de fonctionn.reporté	-		-	-	-
011	Charges à caractère général	134 510	-	134 510	117 175,28	17 334,72
012	Charges de personnel	254 430	-	254 430	242 814,99	11 615,01
65	Autres charges gestion cour.	140 770	-	140 770	130 482,49	10 287,51
66	Charges financières	56 027	-	56 027	26 369,63	29 657,37
67	Charges exceptionnelles	-	300	300	300,00	-
73	autres reversements	850	-			-
014	FNGIR	47 350	-	47 350	47 324,00	26,00
022	Dépenses fonctionn.imprév.	44 400	- 300	44 100	-	44 100,00
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>678 337</b>	<b>-</b>	<b>678 337</b>	<b>564 466</b>	<b>113 870,61</b>
023	Virement section invest.	229 722	-	229 722	-	229 722,00
68	Dotat° aux amortissements et provision	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES FONCTIONN.</b>	<b>908 059</b>	<b>-</b>	<b>908 059</b>	<b>564 466,39</b>	<b>343 593</b>
<b>RECETTES</b>						
Chapîtres	Libellés	Prévu BP N-1	DM	Prévu BP+DM	Réalisé	Différence
70	Produits gestion courante	10 600	-	10 600	26 514,79	- 15 914,79
CHAP 042	Travaux en régie	6 000	-	6 000	5 384,83	615,17
73	Impôts et taxes	474 897	-	474 897	471 950,00	2 947,00
74	Dot., subv., participations	132 969	-	132 969	190 199,71	- 57 230,71
76	Produits financiers	-	-	-	2,82	- 2,82
75	Aut.prod.gest°courante	48 400	- 836	47 564	48 106,60	- 542,60
/013	Atténuation de charges	500	-	500	3 563,88	- 3 063,88
	<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>673 366</b>	<b>- 836</b>	<b>672 530</b>	<b>745 723</b>	<b>- 73 192,63</b>
77	Produits exceptionnels	-	836	836	3 111,21	- 2 275,21
79	Tansfert de charges					
002	Excédents de fonct.reportés	234 693	-	234 693	-	234 693,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES FONCTIONN.</b>	<b>908 059</b>	<b>-</b>	<b>908 059</b>	<b>748 833,84</b>	<b>159 225</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</b>				<b>184 367,45</b>	
					<b>419 060,01 €</b>	cumul

## Investissement

La partie investissement est balayée plus rapidement, le total des dépenses en investissement s'élève à 199 611,64€ et le total des recettes à 296 163,47€ pour un résultat de 96 551,83€.

Nous notons toutefois, une diminution de déficit antérieur le ramenant de 254 751 € à 158 199 €.

<b>DEPENSES</b>						
Chapîtres	Libellés	Prévu BP N-1	DM	Prévu BP+DM	Réalisé	Différence
002	Déficit d'investissement reporté	254 751,00	-	254 751,28	-	254 751,28
10226	Taxe d'aménagement et reversement sous densité	11 249,33			11 249,33	
	<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>308 622,00</b>	<b>-</b>	<b>180 110,00</b>	<b>182 977,48</b>	<b>- 53 795,85</b>
20	Immobilisations incorporelles	11 000,00	32 000,00	43 000,00	26 460,00	16 540,00
21	Immobilisations corporelles	46 200,00	- 12 000,00	34 200,00	6 917,25	3 582,75
23	Immobilisations en cours	122 910,00	- 20 000,00	102 910,00	53 918,60	- 73 918,60
16	Rembours. d'emprunt et dettes	128 512,00	-	128 511,84	95 681,63	32 830,21
	<b>Dépenses d l'Exercice</b>	<b>574 622,33</b>	<b>-</b>	<b>563 373,12</b>	<b>194 226,81</b>	<b>233 785,64</b>
/020	Dépenses imprévues	11 596,00	-	11 596,00	-	11 596,00
./041	Récap opérations d'ordre	-	-	-	-	-
./040	Récap opérat*d'ordre entre sect*	6 000,00	-	6 000,00	5 384,83	615,17
4522	Opérations pour cptes de tiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES INVEST.</b>	<b>592 218,33</b>	<b>-</b>	<b>592 218,33</b>	<b>199 611,64</b>	<b>392 606,69</b>
<b>RECETTES</b>						
Chapîtres	Libellés	Prévu BP N-1	DM	Prévu BP+DM	Réalisé	Différence
001	Excédent d'investissement reporté	-	-	-	-	-
1321	Recettes d'équipement	40 000,00	-	40 000,00	13 843,00	26 157,00
16	Emprunt et dettes	3 060,00	-	3 060,00	400,00	2 660,00
10	Apports, dotations et réserves	319 436,45	-	319 436,45	281 920,47	37 515,98
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>362 496,45</b>	<b>-</b>	<b>362 496,45</b>	<b>296 163,47</b>	<b>47 848,96</b>
.024.	produit de cession	500,00		500,00		
/021	Virement de la section de fonct*	229 722,00	-	229 722,00	-	229 722,00
280442/040	Amortissements	-	-	-	-	-
....0/41	régul écritures ordre	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES INVEST.</b>	<b>592 718,45</b>	<b>-</b>	<b>592 718,45</b>	<b>296 163,47</b>	<b>277 570,96</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</b>				<b>96 551,83</b>	
					<b>- 158 199,45 €</b>	cumul

## Budget annexe assainissement M49

### Fonctionnement

L'exercice 2020 a été un peu particulier, en phase de transition car Bonrepos ne devait plus avoir la compétence mais devait tout de même gérer. Ceci ayant un impact sur le budget principal. Ce qu'il faut retenir, c'est que ces résultats ne "veulent pas dire grand chose" car le budget n'a pas été exécuté comme les années précédentes. Nous n'avons pas été tenus d'écrire les amortissements. En synthèse, on note un total dépense de 40 569,83€ et un total de recette de 153 338,69€.

Ces recettes tiennent compte, entre autres, de la subvention de l'agence de l'eau versée deux fois en 2020 ainsi que de la subvention 58687,41€ (légèrement supérieure au montant indiqué dans le chapitre précédent car complétée d'un subvention du conseil général) du compte M14 vers le compte M49. Il convient de ne pas trop se satisfaire de cet état car il sert à rattraper le déficit.

<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Articles	Libellés	Prévu BP 2020	DM 2020	BP+DM	Réalisé 2020	Différence
673	titres annulés (sur ex.ant.)		1308,4	1308,4	296,71	1011,69
6811	dotat° amortiss.immo.incorp	35557	-35557			0,00
6811	dotat° étude schéma ass			0		
6711	Intérêts moratoires et pénalités			0		0,00
022	Dépenses imprévues			0		0,00
023	Autofi.compl.à la sect° d'investiss.		35557	35557		35557,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>116681</b>	<b>35245</b>	<b>151926</b>	<b>40569,83</b>	<b>111356,17</b>
7084						
7087	Remboursement MAG					
704	Vente de produits....	10000	-1	9999	18914,00	-8914,00
70611	Redev assainissement collectif	52817		52817	65353,28	-12536,28
7087	Remboursement de frais					
741	Subvention agence de l'eau	5700		5700	10384,00	-4684,00
747	Subvention d'exploitation	1400	35245	36645	58687,41	-22042,41
773	mandats annulés (sur ex.ant.)			0	0,00	0,00
774	subventions exceptionnelle					
777	amortissement subventions	5164	1	5165		5165,00
778	Produits exceptionnels	0		0		0,00
76122	Participations autres organismes	41600	-35245	6355		6355,00
7622	Rattachements ICNE					0,00
7688	autres produits exceptionnels					
002	Excédent de fonct. Reporté	0		0		0,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>116681</b>	<b>0</b>	<b>116681</b>	<b>153338,69</b>	<b>-36656,69</b>
					<b>112768,86</b>	

## Investissement

Les dépenses réelles sont les intérêts d'emprunts pour un Déficit de 30143,82€.

Aucune recette.

M. le maire demande s'il y a des questions avant de procéder au vote?

Pas de question.

Pour les chiffres plus complets, se référer aux annexes.

## Vote du compte de gestion du budget principal

Brigitte JUGHON précise que nous attendons toujours des nouvelles de la Trésorerie sur l'impact très négatif de l'intégration du budget des Saules dans le budget principal en 2019.

Thierry CHEBELIN répond que la réponse est arrivée hier soir.

Mylène PEYROUTON demande à Brigitte JUGHON de vérifier ses mails car les informations ont été transmises.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 3 abstention, 12 pour.

**Adopté**

## ***Vote du compte de gestion du budget assainissement***

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

Thierry CHEBELIN sort de la salle pour le vote des comptes administratif.

## ***Vote du compte administratif du budget assainissement***

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 3 abstention, 11 pour.

**Adopté**

## ***Vote du compte administratif du budget principal***

Brigitte JUGHON s'étonne que l'on ait pu établir la gestion communale 2020 sur les bases d'un compte administratif 2019, qui a pourtant été rejeté par la majorité des élus en juillet 2020.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 3 contre, 0 abstention, 11 pour.

**Adopté**

Thierry CHEBELIN rentre dans la salle.

## ***Délibération du taux des taxes communale.***

En terme de ressource de l'Etat, nous recevons les informations tardivement (fin mars). Cette année, un nouveau mécanisme apparaît faisant disparaître la taxe d'habitation pour 80% des habitants. Elle sera compensée par la taxe foncière du département mais sans que nous n'ayons de levier pour la modifier. Nous avons reçu cette notification et Bonrepos fait partie des "sous compensés". Nous avons une perte de recette par rapport à l'année précédente. Un coefficient de 1,03 est appliqué pour rattraper un peu cette sous compensation. Avec cette opération Bonrepos touche environ 3 000€ de moins.

L'autre perte concerne les dotations de fonctionnement versées annuellement par l'Etat aux collectivités. Ici encore, une perte de dotation d'environ de 3 000€.

La question s'est posée de savoir la position du conseil concernant les taux communaux.

Jusque là, Bonnepos thésaurisait concernant les dépenses voiries. Cette ressource s'épuise et il faut anticiper les prochains travaux.

Présentation d'un comparatif dans les communes du Muretain Agglo Dans ce classement, Bonnepos est "3ème" parmi les taux les plus bas avec un taux à 13,50% de Taxe Foncière sur les propriété bâties.

Brigitte JUGHON souligne que la moyenne Haute-Garonne est de 11,6%

Thierry CHEBELIN précise que ça semble très faible.

Vincent HONIAT a trouvé 21,6% sur internet.

Concernant la Taxe Foncière sur le Non Bâti, Bonnepos est la commune où le taux est le plus faible.

Brigitte JUGHON souligne que la liste d'opposition avait pour position et projet d'augmenter l'assiette de l'impôt (en augmentant le nombre de contribuables, via l'urbanisation), et non pas d'augmenter les taux d'imposition.

Thierry CHEBELIN précise que c'est soumis à la révision du PLU qui au mieux sera finalisé dans 3 ans.

La proposition est de passer la TF à 14% et la TFNB à 70,99%.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 3 contre, 0 abstention, 12 pour.

**Adopté**

## ***Vote des budgets primitifs 2021***

Thierry CHEBELIN rappelle qu'il s'agit de budget primitif et que certaines dépenses d'investissement restent soumises à l'attribution de subventions.

Comme l'année précédente, le travail des élus consistera à l'optimisation des dépenses et à la révision des devis estimatifs.

### ***Budget primitif principal***

#### ***Fonctionnement***

Quelques éléments de dépenses en augmentation:

- charges à caractère généraux (011), imputable en grande partie à la gestion COVID (nettoyage et désinfection du groupe scolaire ). Le conseil anticipe le maintien du protocole sanitaire sur l'année entière.

- charges personnel (012), anticipation de CDD en renfort des agents d'entretien en période de congé ou de maladie. Nous prévoyons également un CDD pour le remplacement d'un agent qui part en congé maternité et il faut couvrir cette absence (avec période de recouvrement).

Économie sur les subventions associations : les associations n'ayant pas eu d'activités en 2020 n'ont pas de subventions pour 2021 (voir délibération spécifique ci-après).

<b>DEPENSES</b>		
Chapîtres	Libellés	Propos.BP N
002	Déficit de fonctionn.reporté	-
011	Charges à caractère général	163 175
012	Charges de personnel	280 480
65	Autres charges gestion cour.	82 900
66	Charges financières	53 812
67	Charges exceptionnelles	1 000
73	autres reversements	-
014	FNGIR	47 324
022	Dépenses fonctionn.imprév.	41 268
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>669 959</b>
023	Virement section invest.	146 671
68	Dotat* aux amortissements et provision	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES FONCTION.</b>	<b>819 630</b>
<b>RECETTES</b>		
Chapîtres	Libellés	Propos.BP N
70	Produits gestion courante	15 900
CHAP 042	Travaux en régie	6 000
73	Impôts et taxes	451 741
74	Dot., subv., participations	150 318
76	Produits financiers	-
75	Aut.prod.gest*courante	42 000
/013	Atténuation de charges	7 000
	<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>672 959</b>
77	Produits exceptionnels	-
79	Tansfert de charges	-
002	Excédents de fonct.reportés	146 671
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES FONCTIONN.</b>	<b>819 630</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</b>	<b>0</b>

## Investissement

Quelques précisions sont apportées concernant certains postes de dépenses:

- Poste mairie: le Café associatif et des décorations de Noël
- Poste Salle des fêtes: poste de dépense important divisé en 3/5 à cause d'études (études de sols, études sur la structure) et 2/5 pour des travaux.
- Poste Groupe scolaire: renouvellement du mobilier, fluide, diagnostic énergie et une importante opération sur la qualité de l'air (50% du budget, article dans le dernier Echo)
- Sécurité: En réponse à l'appel à projet de la préfecture concernant la prévention de la radicalisation, la commune a déposer un dossier pour la sécurisation du groupe scolaire (alarme pour le PPMS, sirène PCS et video protection) . Si la subvention trop faible alors l'opération sera mise en stand-by. Pour l'instant une seule entreprise a répondu à notre sollicitation.

Pas de questions sur la partie investissement.

<b>DEPENSES</b>		
Chapîtres	Libellés	Propos.BP N
002	Déficit d'investissement reporté	158 199,45
10226	Taxe d'aménagement et reversement sous densité	-
	<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>476 608,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	3 985,00
21	Immobilisations corporelles	472 623,00
23	Immobilisations en cours	-
16	Rembours. d'emprunt et dettes	119 060,55
	<b>Dépenses d l'Exercice</b>	<b>753 868,00</b>
/020	Dépenses imprévues	10 000,00
..041	Récap opérations d'ordre	-
..040	Récap opérat° d'ordre entre sect°	6 000,00
4522	Opérations pour cptes de tiers	-
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES INVEST.</b>	<b>769 868,00</b>
<b>RECETTES</b>		
Chapîtres	Libellés	Propos.BP N
001	Excédent d'investissement reporté	-
1321	Recettes d'équipement	14 000,00
16	Emprunt et dettes	289 807,99
10	Apports, dotations et réserves	319 389,00
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>623 196,99</b>
.024.	produit de cession	
/021	Virement de la section de fonct°	146 671,01
280442/040	Amortissements	-
....0/41	régl écritures ordre	-
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES INVEST.</b>	<b>769 868,00</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</b>	<b>-</b>

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 3 contre, 0 abstention, 12 pour.

**Adopté**

## **Budget primitif assainissement**

<b> FONCTIONNEMENT</b>			
Articles	Libellés	BP N	2 021
673	titres annulés (sur ex.ant.)		
6811	dotat° amortiss.immo.incorp	35 557	
6811	dotat° étude schéma ass		
6711	Intérêts moratoires et pénalités		
022	Dépenses imprévues		
023	Autofi.compl.à la sect° d'investiss.	-	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>117 281</b>	<b>29 290</b>
7084			6 000
7087	Remboursement MAG		23 290
704	Vente de produits....	10 000	-
70611	Redev assainissement collectif	52 817	-
7087	Remboursement de frais		
741	Subvention agence de l'eau	5 700	-
747	Subvention d'exploitation	1 400	-
773	mandats annulés (sur ex.ant.)		
774	subventions exceptionnelle	-	
777	amortissement subventions	5 164	0,00
778	Produits exceptionnels		
76122	Participations autres organismes	41 600	-
7622	Rattachements ICNE		
7688	autres produits exceptionnels		
002	Excédent de fonct. Reporté		
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>116 681</b>	<b>29 290</b>
	<b>RESULTAT ....</b>	<b>600</b>	<b>-</b>

La partie investissement n'est plus de la responsabilité de la mairie.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 3 abstention, 12 pour.

**Adopté**

## ***Délibération autorisation le Maire à demander une subvention au Conseil départemental et Conseil Régional pour une remorque et une débroussailleuse.***

La subvention porte sur un achat unitaire de 1 000 € HT, subventionné à hauteur de 20%.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

## ***Délibération pour la création d'un budget annexe.***

Ce budget annexe est un vecteur qui générera des recettes complémentaires à destination de la

commune. L'objectif est de vendre des biens appartenant à la communauté. La commune possède le terrain à côté des ateliers communaux. Sur ce lot, nous avons la possibilité de faire une viabilisation et la possibilité de faire 3 lots.

La délibération porte sur l'ouverture du budget, pas le contenu du budget qui sera étudié dans l'année. Les ressources envisagées sont importantes.

Brigitte JUGHON: est ce qu'on pourra un jour avoir le budget pluriannuel des Saules, et ainsi le résultat finalement dégagé par l'opération, pour éviter les mêmes erreurs?

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

## ***Délibération autorisant le Maire à demander une subvention complémentaire au Conseil Départemental et au Conseil Régional pour le Local Associatif.***

Délibération de prévention pour anticiper d'éventuels imprévus mais qui ne devrait pas être utilisé.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 3 abstention, 12 pour.

**Adopté**

## ***Délibération autorisant le maire à signer la convention de transfert de l'assainissement.***

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

## ***Délibération pour le versement aux associations.***

Le principe d'attribution des subventions est que les associations n'ayant pas eu d'activité en 2020 ne reçoivent pas de subvention cette année. Selon cette règle, voici le tableau récapitulatif présenté en

séance:

AICA DES MOULINS (Chasse)	200€
FSE COLLEGE DE FONTENILLES	150€
TENNIS CLUB BONREPOS	400€
ENTRAIDE	600€
ASSOCIATION CANTONAL (rugby)	130€
COMITE ANCIENS COMBATTANTS	150€
COOPERATIVE SCOLAIRE	1650€
FEDERATIONS NATIONALES DES ANCIENS COMBATTANTS	150€
KIDS SANS REPOS	600€
PARENTS D'ELEVES	600€
SOUS LES PLATANES	500€
UNSS COLLEGE FONTENILLES	80€

Les associations suivantes ne reçoivent pas de subventions:

ARTISTES AMATEURS	
ASSOCIATIONS ACCIDENTES	
BONREPOS AU JARDIN	
ASCA	
TROISIEME AGE	
COMITE DES FETES	
TEVA	
PAZAPA	

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

## ***Délibération rénovation éclairage public dans le village tranche 2 auprès du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne.***

Nous avons déjà délibéré mais la délibération ne mentionnait pas le choix du financement de l'opération.

Nous précisons ce jour la volonté de faire un emprunt auprès du SDEHG.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

## ***Délibération de principe autorisant le Maire à demander les subventions.***

Ceci existe dans certains cas, afin d'éviter de retarder les demandes de dossier auprès du conseil départemental et du conseil régional, nous souhaitons voter une délibération "globale" afin d'éviter de devoir voter une délibération pour chaque demande de subventions.

Brigitte JUGHON précise que ça a déjà été fait dans certaines mairies. Il serait bien de rajouter "à partir du moment où le projet est bien inscrit au budget (en respectant le montant budgété pour cette opération), et dès lors que ce projet s'inscrit bien dans le cadre du programme de financement régional ou départemental, ou du fonds de concours intercommunal". afin de borner la démarche.

Le conseil approuve la précision.

Le vote est réalisé à main levée.

Résultat : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Adopté**

## ***Questions diverses***

### ***Fusion budget CCAS budget principal***

Thierry CHEBELIN souhaite évoquer la possibilité de fusionnement du budget CCAS et budget principal. Ceci évite de faire un budget annexe cependant dans ce cas, c'est le conseil municipal qui votera et non plus les membres du CCAS.

A réfléchir durant l'année.

### ***Rachat de crédit***

Brigitte JUGHON: les chiffres du début de séances sont les chiffres capital et intérêt?

Thierry CHEBELIN : oui.

## **Questions du public**

Le public n'est pas autorisé suite aux restrictions sanitaires mais des questions ont été posées par l'intermédiaire de FaceBook.

### **Travaux chemin du Garousset**

Où en sont les travaux concernant la fermeture du chemin du Garousset?

Le dossier avance très vite. Fontenilles va faire l'aire de retournement. Bonrepos va acter avec les services voiries du muretain la mise en voie sans issue du Garousset. L'objectif est que les travaux soient finis à la rentrée septembre 2021.

Il faudra renforcer le croisement chemin mondou / chemin coste pour permettre le demi tour du bus à vide.

### **Comité consultatifs**

Pensez-vous mettre en place les comités consultatif et principalement celui de l'environnement?

Oui, c'est la commission dédiée qui doit solliciter et monter ces comités.

### **Rétrocession des voiries**

La mairie envisage t elle de reprendre les les voiries des lotissement ?

Un groupe de travail est mis en place, les Président de lotissement ont été sollicités et les audits seront réalisés.

A ce stade, nous ne savons pas si les audits seront payant.

La mairie précise que l'unanimité des collotis est requise pour permettre cette reprise.

### **Budget sécurité**

Le budget pour la sécurité parait conséquent, y aura-t-il des subventions?

Oui, et les dépenses ne seront engagées que si les subventions sont suffisantes.

## ***Nouveaux lotissement***

Vous avez parlé d'un nouveau lotissement, celui-ci respectera-t-il le principe d'expansion en escargot?

Oui, bien sûr, la parcelle est petite et en plein centre.

La séance est levée à 21h20.

## ***ANNEXES***

BUDGET COMMUNE 2021- Augmentation des taxes - v13.pdf

20210312 BUDGET M49 2021 V3-2.pdf

Taxes V3 -.pdf